



Doc. 13757

17 avril 2015

Prisonniers politiques en Azerbaïdjan

Réponse à Question écrite¹: Question écrite n° 675 (Doc. 13694)

Comité des Ministres

1. Lors de l'examen de la question de l'Honorable parlementaire, la délégation de l'Azerbaïdjan a informé le Comité des Ministres que le « Groupe de travail sur les droits de l'homme », qui avait suspendu ses activités en 2008, a été réactivé. Ce Groupe de travail, composé de représentants de la société civile et des autorités, discute de la situation concrète d'un certain nombre de détenus. Il s'est réuni à deux reprises depuis octobre 2014. La délégation de l'Azerbaïdjan a indiqué que les conclusions du Groupe de travail ont été dûment prises en compte dans les décrets présidentiels de pardon adoptés respectivement les 31 décembre 2014 et 18 mars 2015.

1. Adoptée à la 1225e réunion des Délégués des Ministres (15 avril 2015).

